

Tél: 04 75 06 41 04 email : mairie.saintbasile@gmail.com <http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com>

AGENDA

- **Lundi 11 novembre c'est la commémoration de l'armistice du 11 novembre devant le monument aux morts de Saint-Basile à 10h30.**
- **Soirée au profit du TELETHON le samedi 22 novembre 2025 à 17h30 en l'église de Saint-Basile.**
- **Repas des anciens prévu le samedi 10 janvier à 12 h en salle communale du village.**

EDITO : En complément de l'article du dernier bulletin, sur les prochaines élections municipales de mars 2026, pour faciliter la constitution des listes, une dérogation est prévue : **les listes peuvent comprendre jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir, il s'agit d'un assouplissement réservé aux communes de moins de 1000 habitants.**

RECOMPENSES de L'ARDECHOISE: Accompagnés par le maire Michel Landrein, le correspondant Bernard Vallon et plusieurs bénévoles se sont retrouvés le samedi 6 septembre à Saint-Cirgues-en-Montagne, pour la grande fête des bénévoles de L'Ardéchoise, récompensant les villages animés et décorés. **Le Grand Prix de la 32^e leur a été attribué.** En effet, à l'auberge «*la Bombine ardéchoise*», on pouvait déguster ce produit phare qui a plu au jury.

Bernard Vallon, référent de la mairie de Saint-Basile auprès de L'Ardéchoise, a reçu le Grand Prix de L'Ardéchoise. À travers lui, c'est l'ensemble des bénévoles qui sont salués pour leur rôle essentiel dans le succès de cette grande manifestation de cyclotourisme en Ardèche.

Cette distinction récompense l'animation de LAPRAS intitulée « **L'Auberge ardéchoise** », qui a séduit les cyclotouristes par sa convivialité et la dégustation de la traditionnelle bombine, ragoût de pommes de terre au lard et aux oignons.

Au-delà du défi sportif, l'Ardéchoise est aussi une **fête populaire** avec 150 villages traversés, tous décorés et animés qui participent à la magie de l'événement... Vivement 2026 la prochaine édition!!!



PARC NATUREL des MONTS d'ARDECHE : Le parc vous donne la parole, la charte du PNR est en cours de renouvellement après avoir donné la parole aux élus, c'est au tour des habitants de s'exprimer.

Dans le lien joint ci-dessous, un QR code est à votre disposition, un questionnaire vous attend ou vous pouvez donner votre avis sur le fonctionnement, la direction et l'orientation que vous souhaiteriez donner sur les actions du Parc

➔ <http://www.saint-basile-et-ses-hameaux.com/medias/files/consultation-du-renouvellement-de-la-charte-pnr-des-monts-d-ardeche.pdf>

SYNDICAT MIXTE du BASSIN VERSANT du DOUX : L'eau est un bien commun et une responsabilité partagée, le Syndicat Mixte du Bassin versant du Doux vous propose de construire un avenir citoyen sur son usage futur. Pour cela, plusieurs réunions sont prévues :

- SAINT-FELICIEN vendredi 7/11 de 18 h à 21 h à la salle des fêtes,
- TOURNON samedi 8/11 de 9 h à 12 h à la maison pour tous,
- ROCHEPAULE jeudi 13/11 de 18 h à 21 h à la salle des fêtes,
- **LE CRESTET vendredi 21/11 de 18 h à 21 h à la salle des fêtes,**
- CHAMPIS samedi 22/11 de 9 h à 12 h à la salle du Temple.



TELETHON 2025 : Rappel, le comité des fêtes avec « nature et loisirs » organisent une soirée au profit du TELETHON le **samedi 22 novembre 2025** avec la participation de Jean-Jacques VEY pour l'animation de cette soirée qui se déroulera dans l'église du village de SAINT-BASILE avec un hommage à la chanson française. Prix d'entrée fixé à 10 euros, ensuite, la soirée se terminera par une soupe aux choux prise à la salle des fêtes de la mairie avec une libre participation financière. **Inscriptions au : 06.89.94.42.76 et au : 06.26.24.62.10.**

HISTOIRE de la TOUSSAINT : Si pour les athées, la Toussaint représente une grasse matinée supplémentaire bien méritée au mois de novembre, pour les catholiques, le 1er novembre est bien plus qu'un simple jour férié. À l'origine, la Toussaint était la fête de tous les martyrs, avant de devenir celle de tous les saints. Lorsqu'elle fut inventée par l'Eglise catholique autour du IV^e siècle, elle était célébrée non pas le 1er novembre, mais le dimanche qui suivait la Pentecôte. L'idée de fêter la Toussaint le 1er novembre est apparue en 835. Autour de cette date, de nombreuses autres croyances célébraient eux aussi le souvenir de leurs morts et le passage des saisons, à l'image de Saimain, fêtée par les peuples celtes . Le pape Grégoire IV instaura donc la date du 1er novembre pour concurrencer les autres croyances, à une époque où l'Eglise fixait le cap en Europe. D'ailleurs, nos voisins célèbrent eux aussi la Toussaint le 1er novembre. C'est le cas en Espagne, en Italie, en Belgique, en Autriche, au Luxembourg, en Pologne, en Hongrie et au Portugal. **Il est facile de confondre la Toussaint, qui a lieu le 1er novembre, et le jour des morts, célébré le 2 novembre.** Dans l'usage, les deux sont associées, mais sont pourtant bien distinctes. Le 2 novembre, jour des morts, les catholiques célèbrent leurs défunts en allant fleurir leur tombe et prient pour le salut de leur âme. Mais les morts sont célébrés de manière différente selon les pays et la religion. Le jour des morts au Mexique est une véritable fête qui marque le retour temporaire sur terre des êtres chers décédés.



DECHARGES SAUVAGES : Quelle est la sanction pour une décharge sauvage ? L'article L. 541-3 du code de l'environnement confère aux maires le pouvoir de police nécessaire pour assurer l'élimination des déchets. **Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.**

